



## Donation mère fille probleme avec le notaire

Par **Mohams13**, le **25/01/2018** à **19:09**

Bonsoir voilà, ma grand mère a fait un acte de donation à ma mère sur l'acte de donation c'était bien signé celui de ma grand mère ainsi de ma mère et mon père. En 1986 en 1994 ma grand mère et décédé. Depuis peu ma mère souhaite vendre sa maison mais voilà le notaire à dis à mère que la maison appartient à la maire alors que normalement c'est sa maison à elle et non à la mairie. Que faire malgré les preuves de l'acte de donation. Est ce que elle est en droit de la vendre ou pas du tout. J'aimerais trop l'aider je sais pss comment faire.